

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 01/03/2007 - Convocation du 23/02/2007
Convocation affichée le : 23/02/2007

Président de séance : M. Paul LAFFLY
Secrétaire de séance : Mme Isabelle DESVIGNES

Ref : CC

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	23
Votants	27

Présents : M. FAURE; M. LAFFLY; Mme GUERIN; M. POINT; M. CHATUT; Mme BOUHEY; M. AUROY; M. RODRIGUEZ; M. OLLIVIER; M. MEYER; Mle VEYRIER; Mme WYMAN; Mme MARMONIER; Mme BERRA; M. GONDELAUD; M. FORGET; M. CHRETIN; Mme DESVIGNES; Mme PERRIN; M. MACHURAT; Mle MILLET; M. BOUREZG; M. BELLOT

Absents représentés : Mme BROSSARD (pouvoir à Mme BOUHEY); Mme GLATARD (pouvoir à Mme GUERIN); Mme ZUILI (pouvoir à Mle VEYRIER); M. GOSSET (pouvoir à M. AUROY)

Absents : M. FERNANDES; Mme LABASOR.

Objet : Modification du tableau des effectifs

L'activité des Services Techniques s'est fortement accrue, notamment avec les nouveaux bâtiments publics. Par ailleurs, la Commune assume la gestion du Gymnase du Lycée "Rosa Parks", ce qui implique l'entretien et divers travaux de maintenance.

Cette situation amène un besoin de recrutement sur deux postes dans le cadre d'emploi des Adjoints Techniques (un poste d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe et un poste d'Adjoint Technique de 1^{ère} classe).

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver la modification du tableau des effectifs par la création d'un poste du cadre d'emploi des Adjoints Techniques de 2^{ème} classe et un poste du cadre d'emploi des Adjoints Techniques de 1^{ère} classe.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Madame l'Adjointe déléguée
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,
- VU la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment ses articles 3 et 34,
- **APPROUVE la modification du tableau des effectifs par la création d'un poste d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe et d'un poste d'Adjoint technique de 1^{ère} classe à compter du 15 mars 2007,**
- **DIT que les crédits nécessaires à l'application de la présente délibération sont inscrits au budget de l'exercice, article 64111,**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour Extrait Conforme,
NEUVILLE-SUR-SAÔNE,
Le 01 mars 2007
Le Maire,
Paul LAFFLY.



Acte rendu exécutoire après
Dépôt en préfecture le 05/03/2007
Publication ou affichage du 06/03/2007
Paul LAFFLY,
Maire.